

Il vous reste **6** unité(s) article(s) à consulter.

## Rouen Rive droite

**BOOS. AU RASSEMBLEMENT DE TUNING ET MOTOS, LES JUGES SE SONT ENTRE AUTRES ATTARDÉS AU BRUIT DES POTS D'ÉCHAPPEMENT.**

### Décibels et esthétique



Près de cent voitures étaient exposées au 5e rassemblement « Tuning » de même qu'une vingtaine d'engins motorisés pour le 1er rassemblement motos, organisés par le comité des fêtes, présidé par Roselyne Gomme, ce dimanche aux abords de la salle polyvalente. Il y avait des juges pour déterminer les gagnants : le juge « débit d'échappement » mesurait les décibels à la sortie des pots. Parmi les véhicules jugés, un taux de 127,5 décibels sur un diesel et 128 décibels sur une essence ont été retenus. Le juge « sonorité », mesure la pression acoustique avec un thermolabile. Il enregistre pendant trois secondes les décibels à l'intérieur du véhicule. « Le record de France est de 171.1 décibels, sachant que le décollage du concorde était de près de 140 décibels. Bien sûr, ce n'est bon pour la santé » commente Bruno d'IDT+. Etaient présents pour la première fois, le club Charper, Ducs de Normandie avec une vingtaine de splendides et rutilantes « **Harley** Davidson ».

(Édition du 03.10.2007)